

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



Sommaire

I. Les activités de l'association : Le projet Habitat Coopératif	5
2. L'implication des principaux partenaires au cours de l'année.....	6
3. Bilan des actions réalisées.....	7
4. Les missions d'intervention sur le terrain.....	10
D'autre part une rencontre institutionnelle avec les autorités locales et représentants des bailleurs de fonds a été réalisée avec la présence du Président du RIED, Alain Camille JAN ainsi que divers ateliers participatifs avec les partenaires.....	11
5. Bilan des impacts, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et des effets environnementaux.....	12
II. Gouvernance.....	14
1. Fusion de l'ADER et RIED.....	14
2. Rapprochement avec ICOSI	15
3. Déménagement de la structure	16

INTRODUCTION

2015 constitue une importante année de transition pour l'ADER-RIED.

Outre la conclusion de la phase 1 du projet habitat coopératif par l'association, le mois de septembre a tout d'abord vu la fusion de l'ADER et du RIED, associations qui travaillaient déjà en étroite collaboration. Cette fusion est effective depuis le 24 septembre 2014.

Le départ de l'ancienne directrice, Aude SCHAEFFER, et son remplacement effectif depuis la fin du mois de novembre par Arnaud BREUIL s'est également traduit par un rapprochement opérationnel avec l'ICOSI, Institut de Coopération Sociale Internationale.

Les équipes des deux associations ont donc travaillé à l'élaboration d'une note stratégique, validée par les Conseils d'administration respectifs des deux structures en novembre 2015. Cette note stratégique permet de répondre aux enjeux principaux auxquels l'association est aujourd'hui confrontée.

Le développement de projets de terrain visant à démontrer la plus-value concrète de la mise en application des valeurs de l'ESS constitue l'axe principal de la collaboration étroite qui s'est engagée. Elle se traduit de façon opérationnelle par des partenariats avec des acteurs locaux et des expertises notre réseau nous apporte, tant dans les domaines de l'habitat coopératif que dans la coopération agricole.

I. LE PROJET HABITAT COOPERATIF



- Description succincte de l'action et rappel des objectifs de départ
P.4
- L'implication des principaux partenaires au cours de l'année
P.5
- Bilan des actions réalisées
P.6
- Les missions d'interventions sur le terrain
P.8
- Le bilan des impacts par rapport aux objectifs fixés en matière de lutte contre la pauvreté et de l'impact environnemental
P.10

I. Les activités de l'association : Le projet Habitat Coopératif

L'année 2015 a été marquée par l'achèvement de la phase 1 du projet Habitat Coopératif au Mali et au Sénégal. Par ailleurs le projet a bénéficié d'un prolongement de cinq mois (d'avril à août 2015) afin de mettre en œuvre la totalité des activités initialement prévues. Plusieurs évolutions liées à la fois au projet et aux structures gestionnaires ont également eu lieu durant cette année 2015.

1. Description succincte du projet Coopératives d'Habitat et rappel des objectifs de départ

Au Mali comme au Sénégal, la pression démographique sur les villes a pour conséquence l'augmentation de la demande et du coût du logement, qui devient inaccessible aux populations à revenus faibles et intermédiaires. Ceci explique en quoi l'accès au logement a été identifié comme une des cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est dans ce cadre qu'intervient le secteur de l'Habitat Coopératif au Mali et au Sénégal. En effet, ces deux pays ont intégré, dans leur politique nationale de logement social, un volet permettant à la société civile de concilier intervention étatique et initiatives citoyennes à travers l'Habitat Coopératif.

Si le mouvement de l'Habitat Coopératif représente aujourd'hui un potentiel de construction de 35 000 logements dans les zones d'intervention du projet, un appui extérieur est nécessaire pour permettre la réalisation de ce potentiel, ainsi que le développement des solutions efficaces, reproductibles et durables d'accès au logement en milieu urbain pour les populations à revenus faibles et intermédiaires. Ce projet a eu pour **objectifs globaux** de :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans ses nombreuses dimensions par l'accès des populations à faibles revenus à des logements convenables ;
- Favoriser l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement ;
- Encourager la participation des populations démunies dans la définition des politiques locales et nationales relatives au logement ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et participer à l'éducation au développement durable.

L'objectif spécifique consistait à :

Favoriser l'accès au logement durable à moindre coût et l'amélioration du cadre de vie pour les populations à revenus faibles et intermédiaires au Mali et au Sénégal par :

- le renforcement des capacités du mouvement des Coopératives d'Habitat ;
- la production de référentiels à travers des activités pilotes ;

- la capitalisation et la diffusion de ces référentiels au sein du mouvement des Coopératives d'Habitat.

2. L'implication des principaux partenaires au cours de l'année

Les associations ADER et RIED se sont rapprochées opérationnellement (organes de gestion à Paris) à partir de septembre 2013. Elles ont finalement fusionné leurs structures à la fin de la période de mise en œuvre (septembre 2015).

Ainsi, la tranche 3 du projet, tout comme la fin de la tranche 2, a été pilotée conjointement par les équipes d'ADER et RIED. Ce pilotage conjoint a eu de multiples effets positifs pour la gestion du projet :

- Partage des compétences des deux associations
- Planification commune des activités sur les deux pays d'intervention : Sénégal et Mali
- Communication constante entre les équipes des deux associations
- Facilitation de l'organisation des activités communes aux deux pays
- Renforcement du partage d'outils entre les pays d'intervention
- Économie de temps pour la rédaction des rapports techniques et financiers et tenue des outils de gestion.

En ce qui concerne les effets négatifs, ce rapprochement a créé au départ un surcroît de travail afin que les équipes s'approprient et maîtrisent l'ensemble des composantes du projet.

Les autres partenaires au projet étaient And Defar et la SOCODEVI.

En tranche 3, un plan d'autonomisation a été défini avec les équipes d'And Defar. L'objectif étant que ce partenaire puisse continuer son activité de manière autonome, en se finançant en partie via la réalisation de services liés à la construction pour les Coopératives d'Habitat.

La SOCODEVI a réalisé trois missions d'assistance technique durant la tranche 3 et a également appuyé à distance les Unions Régionales de Thiès, Saint-Louis, Kaolack et Ziguinchor.

Il faut noter que l'implication des Unions de Coopératives d'Habitat, dans la mise en œuvre du projet, a été de plus en plus importante au fur et à mesure des années. Ainsi, le rôle de certaines Unions de CH (uniquement bénéficiaires, au départ) s'est rapproché du rôle de partenaire d'intervention en tranche 3 ; leur participation à la mise en œuvre directe des activités s'étant considérablement accrue. Il s'agit particulièrement de l'Union Régionale de Thiès, très vite devenue partenaire d'exécution, ainsi que de l'Union de Saint-Louis au Sénégal et de l'USCOPHAD au Mali.

Cette participation des Coopératives à la mise en œuvre sera renforcée dans le cadre d'une prochaine phase du projet dans laquelle plusieurs Unions seront associées en tant que partenaires directs.



3. Bilan des actions réalisées

L'année 2015 marque la fin de la phase 1 du projet Habitat Coopératif et la clôture des activités prévues dans la tranche 3 du projet.

- **Intensification des activités en rapport avec l'environnement, le développement durable et le cadre de vie :**

À titre d'exemple, 130 membres de CH à Thiès et 50 à Bamako ont été formés à la prise en compte de l'Environnement et au Développement Durable, à la construction et l'habitat, et aux études de faisabilité sur l'assainissement, etc. Le même groupe de bénéficiaires a également été accompagné pendant le processus d'installation des panneaux solaires sur le toit du bâtiment pilote de Thiès. L'adoption d'une charte sur le cadre de vie à Thiès a aussi été réalisée durant l'année 2015.

- **Plus grande participation des Unions de Coopératives d'Habitat dans la planification et la mise en œuvre des activités :**

La collaboration entre les différentes Unions de coopératives s'est renforcée, ce qui a permis une approche participative lors de la définition de la nouvelle phase du projet.

➤ Réalisation du logement témoin à Bamako

La construction du logement témoin a été initiée en juillet 2014 et a pris fin en **février 2015**. Il a été bâti en briques de terre stabilisées (BTS), ce qui a permis de rendre plus accessible ce type de construction écologique auprès des coopérateurs et d'en faire un exemple concret de réalisation durable auprès du grand public.



➤ Actions de capitalisation :

Les activités de plaidoyer national et local réalisées ont permis d'améliorer l'accès à des terrains et aux services de base pour les membres des coopératives et de développer de nouvelles offres de logement de meilleure qualité, à un coût raisonnable ; le tout en confortant la place des Coopératives d'Habitat dans la définition des politiques nationales de logement au Mali et au Sénégal.

➤ Intensification des travaux sur l'accès au financement bancaire :

La mise en œuvre d'une stratégie de négociation auprès des institutions financières, la définition d'un mécanisme de garantie, la finalisation d'une étude statistique, l'organisation d'un congrès sur le financement de l'habitat social à Bamako sont autant de travaux qui ont été réalisés.

Le **congrès sur le financement de l'habitat Social** s'est tenu, les **29 et 30 janvier 2015**, à Bamako au Mali et a réuni 300 participants. Il a été mis en place à destination des parties prenantes de l'habitat coopératif au Mali (Banques, Institutions, Ordres et Associations Professionnelles, Organisations de la Société Civile). Il s'agissait de faire un état des lieux du financement de

l'habitat et des possibilités de partenariat public-privé pour le financement de l'habitat, mais aussi de réfléchir aux opportunités de développement de l'offre de financement.



Congrès sur le financement de l'Habitat au Mali

➤ **Réalisation de guide de capitalisation**

Un guide de capitalisation a été réalisé afin de diffuser les savoir-faire sur l'Habitat Coopératif acquis et mis en œuvre durant le projet.

➤ **Création d'un bulletin d'information au Mali**

Le bulletin à destination des membres de base, a été produit en 300 exemplaires en Janvier 2015. Les thématiques et activités couvertes ont été les suivantes :

- 1- Annonce de la tenue du congrès sur le financement de l'Habitat Coopératif au Mali ;
- 2- Communication sur la réalisation du logement témoin ;
- 3- Formation de la technicienne Sénégalaise de l'URCCHT, aux techniques de Briques de Terre Stabilisées (BTS) au Mali ;
- 4- Résumé du compte rendu du stage sur les pratiques environnementales et sociales des éco-quartiers en France et en Allemagne ;
- 5- Article portant sur l'inauguration du pont du Missala ;
- 6- Synthèse des missions d'échange Sénégal-Mali et Mali-Sénégal. La création de ce bulletin a permis d'étendre la communication à davantage de membres et d'offrir une meilleure visibilité des résultats du projet et des activités entreprises par le mouvement des Coopératives d'Habitat.

➤ **Actualisation du répertoire des acteurs du mouvement des Coopératives d'Habitat au Mali :**

- Ajout d'informations complémentaires au répertoire destiné au mouvement coopératif : nombre de bénéficiaires : 250 bénéficiaires, en février 2015.
- Mise à jour des données de contact du mouvement coopératif et des acteurs du secteur l'habitat. L'actualisation du répertoire a permis la facilitation de l'accès aux données et contacts des différents acteurs de l'habitat coopératif.
- **Tournage d'un film documentaire sur l'habitat coopératif**

Un film documentaire portant sur l'Habitat Coopératif et les résultats du projet, au Mali et au Sénégal a été réalisé. Le tournage et le montage se sont déroulés de mars à Mai 2015. Ce film documentaire permet désormais de disposer d'un instrument audiovisuel de sensibilisation sur les impacts du projet Habitat Coopératif.

4. Les missions d'intervention sur le terrain

Durant l'année 2015 trois séries de missions ont été effectuées par l'équipe d'ADER- RIED afin de suivre le déroulement des actions sur le terrain. Ces missions se sont déroulées dans le cadre de la mise en œuvre au Sénégal et au Mali du projet.

Trois missions et trois objectifs ont été réalisés:

- Mission effectuée par **Oumar CAMARA** sur la période du **29 Janvier au 14 février 2015**. La mission avait pour objectif d'apporter un appui ponctuel aux équipes terrain des partenaires, And Defar au Mali et RIED au Sénégal, dans le cadre de l'implémentation des procédures de gestion administrative et financière (Mise à jour des manuels administratifs And Defar et RIED). Ce déplacement a permis au chargé de mission de :
 - Récupérer les pièces justificatives originales, faire le point sur l'inclusion de l'ensemble des paiements effectués pour la construction de l'URCCHT (versement des décomptes et autres dépenses accessoires) ;
 - Veiller au suivi et l'actualisation des procédures et moyens de gestion administrative et financière du projet ;
- Mission effectuée par **Aude SCHAEFFER** du **20 janvier au 4 février 2015** : l'objectif général de ce déplacement sur le terrain était de planifier la mise en œuvre du projet « Habitat Coopératif » pour l'année 2015, au Mali et au Sénégal. A cette occasion la Directrice du RIED s'est rendue dans les deux pays afin de réaliser des séances de travail avec les différents partenaires locaux. Ce déplacement a permis :

Au Sénégal de :

- Réaliser une ou plusieurs séances de travail avec l'Union Régionale de Thiès afin de planifier la mise en œuvre des activités de l'année 2015 ;
- Réaliser des séances de travail identiques avec l'Union Régionale de Saint Louis, l'Union Régionale de Kaolack et l'Union Nationale des Coopératives d'Habitat ;
- Rencontrer les différents partenaires institutionnels du RIED (BAHSO, BSOAP, Plateforme des ONG européennes) ;

- S'entretenir avec l'équipe salariée locale du RIED afin de préciser les modalités de travail pour l'année 2015, la répartition des rôles et responsabilités et l'actualisation des procédures.

Au Mali :

- D'assister au Congrès sur le financement de l'habitat organisé par ADER qui s'est tenu les 29 et 30 janvier à Bamako ;
 - De réaliser plusieurs séances de travail avec le partenaire local And Defar afin de planifier les activités de l'année 2015 ;
 - De rencontrer les représentants des bailleurs du fonds du RIED à Bamako : Union Européenne, AFD, ainsi que l'Ambassade de France.
- La mission effectuée par **Aude SCHAEFFER, Margaux MICHEL et Alain Camille JAN** a eu pour objectif principal de finaliser l'étude de faisabilité sur le financement de l'habitat à Thiès. Elle a eu également pour objectif, pour Margaux MICHEL, de suivre la mise en œuvre de deux activités importantes du projet Habitat Coopératif : la réalisation d'un film documentaire sur le projet et l'évaluation du projet par un expert externe. Elle a été également l'occasion de réaliser des rencontres avec les partenaires du projet, les autorités locales et les représentants des bailleurs de fonds qui ont permis de faire le point sur l'avancement du projet et de définir les composantes de la phase 2. Il a été question au cours de cette mission :
- De travailler avec l'URCCHT sur l'accès au financement bancaire de ses membres et en particulier (Aude SCHAEFFER & Alain Camille JAN) à travers la préparation d'une négociation avec la BHS pour l'accès au crédit immobilier des membres de base ;
 - De définir des critères d'utilisation du Fonds de Sécurité de l'URCCHT ;
 - D'accompagner et appuyer l'équipe de réalisateurs au Mali et au Sénégal pour s'assurer que les éléments nécessaires à la réalisation du documentaire étaient disponibles, et que la compréhension du projet et du sujet de l'habitat coopératif étaient suffisants pour que le documentaire puisse transmettre le message souhaité, par les maîtres d'ouvrage (Margaux MICHEL) ;
 - D'accompagner et d'appuyer l'équipe évaluatrice afin de s'assurer de la disponibilité des outils pour mener des entretiens avec les partenaires au projet et ainsi évaluer celui-ci.
 - S'assurer que leur compréhension du projet et de ses implications était suffisante pour une bonne évaluation du projet (Margaux MICHEL) ;

D'autre part une rencontre institutionnelle avec les autorités locales et représentants des bailleurs de fonds a été réalisée avec la présence du Président du RIED, Alain Camille JAN ainsi que divers ateliers participatifs avec les partenaires.

5. Bilan des impacts, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et des effets environnementaux

Le projet avait pour objectif global de « contribuer à la lutte contre la pauvreté extrême dans ses nombreuses dimensions en participant à l'amélioration du cadre de vie des populations à faible revenu, la préservation de l'environnement, l'amélioration de l'offre de logements convenables, la participation des populations à faible revenu dans la définition des politiques locales et nationales relatives au logement, la promotion de l'égalité des sexes, l'éducation et l'instauration d'une dynamique de développement durable. ».

Les IOV (Indicateurs Objectivement Vérifiables) liés à l'objectif global étaient les suivants :

- Augmenter l'accès au logement décent des populations les plus pauvres et à revenu modeste parmi les membres des coopératives d'habitat ;
- Améliorer le cadre de vie des bénéficiaires ;
- Préserver l'environnement ;
- Participer à la définition des politiques de logement.

Le projet a permis aux Coopératives d'Habitat de mieux s'organiser afin d'offrir des services et de faciliter l'accès au foncier puis à la construction pour leurs membres. Les stratégies d'autofinancement mises en place visent à assurer un développement des Coopératives d'Habitat à l'image d'entreprises sociales. Ce renforcement des capacités s'est accompagné d'une diversification des stratégies de financement et des méthodes de construction afin de proposer des solutions adaptées aux plus faibles revenus et d'une prise en compte des problématiques liées à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, le projet a créé les conditions nécessaires pour que les coopératives d'Habitat deviennent de véritables opérateurs de l'habitat social, jouant tour à tour le rôle d'organe représentatif, de facilitateur, de maître d'œuvre et maître d'ouvrage, entre la société civile et les acteurs de l'habitat (autorités locales et nationales, promoteurs privés et publics, opérateurs de services de base, banques et institutions de microfinance, bailleurs de fonds...), permettant ainsi de renforcer considérablement la production de logements de qualité, à un prix abordable, dans les zones d'intervention.

Diverses contraintes et un horizon temporel limité ont empêché certaines activités d'être réalisées, par exemple la création de GIE pour le traitement des déchets à Bamako. Cependant la grande majorité des activités a été mise en œuvre comme prévu. Force est de constater que le projet a même dépassé le programme initialement prévu.

GOUVERNANCE



- **Fusion de L'ADER et RIED**
P.14
- **Rapprochement avec ICOSI**
P.15
- **Election d'un nouveau Conseil d'Administration**
P.16
- **Déménagement de la structure**
P.16

II. Gouvernance

1. Fusion de l'ADER et RIED

Les associations ADER (Association pour le Développement Economique et Régional) et RIED (Réseau International Eco-Développement) toutes deux régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ont débuté leur coopération en 2010, dans le cadre du projet de « Renforcement des capacités des mouvements d'Habitat Coopératif du Mali et du Sénégal ». Ce projet a été financé par l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, la Fondation Crédit Coopératif, la Fondation SOCODEVI, et le Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie du Québec.

Les deux associations sont spécialisées dans le renforcement de capacités des coopératives dans la zone de l'Afrique subsaharienne notamment au Mali et au Sénégal. Elles partagent toutes deux les valeurs de l'Ethique Sociale et Solidaire mais aussi celles de la Solidarité Internationale ; valeurs qu'elles ont toujours mises en avant tout au long des divers projets qu'elles ont mises en œuvre dans les pays du sud.

Les conditions imposées par les bailleurs et les difficultés financières et organisationnelles des deux structures les ont poussés à former un consortium et à envisager une fusion. Ce consortium piloté par l'ADER, a vu le rapprochement se concrétiser effectivement avec une entrée de certains membres du RIED au Conseil d'Administration d'ADER, le 24 septembre 2013.

Avec la nouvelle structure ainsi formée, les équipes salariées, les activités et les dirigeants ont connu une fusion opérationnelle. Ce qui permet une meilleure lisibilité des actions réalisées par ADER et RIED en Afrique et en France, notamment vis-à-vis des bailleurs institutionnels et des partenaires terrain. La nouvelle entité pourra améliorer sa capacité à lever des fonds publics et privés pour ses actions au Sud. Cette fusion est fondée sur des principes d'organisation donnant lieu à la modification du statut d'ADER et l'adoption de la nouvelle dénomination ADER-RIED. Tout ceci a permis une simplification de la gestion des deux associations et un allègement des charges et démarches administratives. La fusion a donc été active rétroactivement le 1^{er} janvier 2015.

Ainsi, la dissolution sans liquidation suivie d'absorption du RIED par ADER a fait l'objet d'une déclaration et une publication au Journal Officiel. Tous les pouvoirs sont par la suite donnés à Monsieur Gérard BEZAC qui a effectué pour le compte de l'ADER les formalités nécessaires à l'absorption de RIED, et à Monsieur Alain-Camille JAN pour la dissolution sans liquidation du RIED.

2. Rapprochement avec ICOSI

Depuis quelques années, et face aux nombreux challenges auxquels fait face le secteur associatif, l'ICOSI a engagé une réflexion sur les conditions de son évolution et sur le besoin d'adapter son projet associatif aux enjeux de reconnaissance de l'ESS comme facteur de développement.

L'OSC est tout d'abord confrontée aux exigences accrues des bailleurs de fonds, des mécènes et des particuliers, mais aussi à la baisse des financements tant publics que privés, et à la multiplication des acteurs. Il faut ainsi noter la grande difficulté qu'ont les petites associations à lever des fonds suffisants alors que les plus grosses ayant une taille critique et reconnue sont en croissance.

Ce contexte conduit les associations à se regrouper afin de devenir plus fortes. Ceci est particulièrement crucial dans le secteur de la solidarité internationale, où les ONG doivent d'une part atteindre une taille critique afin de pouvoir accéder aux seuils imposés par les bailleurs institutionnels (critères de l'AFD, Union Européenne, Banque Mondiale...), et d'autre part asseoir leur notoriété et avoir une expertise réputée afin de convaincre les mécènes, les collectivités locales, les particuliers dont les ressources sont de plus en plus rares et les attentes de plus en plus fortes. C'est donc dans ce cadre que l'ICOSI, à l'initiative du Crédit Coopératif et de la MACIF, a engagé une réflexion sur le rapprochement et la création de synergies avec l'ADER-RIED.

Une note structurelle a été l'objet d'un travail collectif entre les équipes de l'ICOSI et de l'ADER-RIED pour poser les contours d'un rapprochement opérationnel entre les deux structures, et ce rapprochement a été validé lors des conseils d'administration respectifs en novembre 2015.

Indépendamment des contraintes spécifiques et financières, d'autres éléments extérieurs et intrinsèques renforcent la dynamique pouvant conduire au rapprochement de l'ICOSI et de l'ADER-RIED. Il s'agit de :

- Créer des synergies de travail et d'actions entre deux associations dont l'objet est proche et complémentaire ;
- Mutualiser les coûts et les dépenses de fonctionnement en réalisant des économies d'échelle;
- Apporter davantage de cohérence et de visibilité aux adhérents (communs et propres à chaque structure...)
- Proposer un projet pour faire de cette alliance un acteur de référence de l'ESS dans la coopération au développement ;
- Atteindre une taille critique afin de pouvoir lever régulièrement des fonds en provenance de bailleurs institutionnels ;
- Renforcer la visibilité et la notoriété afin de donner un écho plus large aux actions réalisées ;
- Asseoir l'expertise dans le domaine de l'ESS afin de multiplier l'impact des projets.
- Le rapprochement d'ADER-RIED et de l'ICOSI permet d'augmenter l'impact de leurs activités vis-à-vis de leurs membres et de l'ESS en général, en :
- Collaborant plus étroitement encore avec les autres structures engagées dans le plaidoyer et la recherche en ESS (RMB, RIPESS, CIRIEC France et International) ;

- Engageant de nouveaux projets dans des domaines où les coopératives, mutuelles, syndicats, institutions paritaires, etc. peuvent apporter des solutions innovantes : protection sociale solidaire, énergies renouvelables, microfinance... ;
- Promouvant l'Économie Sociale et Solidaire à l'international à travers le renforcement de la participation des acteurs de l'ESS à la mise en place d'une gouvernance mondiale responsable et l'atteinte des ODD ;
- Déployant une politique de communication forte et dynamique, à la hauteur de l'ambition du projet associatif.

3. Election d'un nouveau Conseil d'administration

Afin de renforcer cette dynamique de rapprochement avec l'ICOSI, l'Assemblée générale du 15 décembre a procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration. Les deux associations partagent aujourd'hui le même bureau et a de nombreux administrateurs en commun.

Le nouveau CA se compose ainsi de la façon suivante :

- Jacques LANDRIOT - Président
- Laurence MORET - Vice-Présidente
- Bernard DEVY - Trésorier
- Ivan ALQUIER - FNCUMA
- Philippe DA COSTA - MACIF
- Richard LACASSE - SOCODEVI

4. Déménagement de la structure

Le 24 septembre 2015, le Conseil d'Administration d'ADER-RIED a officiellement validé la démarche qui consistait à étudier les pistes de rapprochement possibles avec l'ICOSI et demandé une étude plus approfondie des synergies et mesures à mettre en œuvre. Cette étude a été menée avec la collaboration étroite des équipes permanentes des deux structures. Plusieurs réunions de travail ont ainsi permis aux salariés de se connaître, de partager leur vision et de définir des synergies et mesures à mettre en œuvre. Cette étape s'est déroulée dès le 1^{er} novembre 2015 et s'est concrétisée notamment par le déménagement d'ADER-RIED de la Ruche (84 Quai de Jemmapes 75010 Paris) et son emménagement dans les locaux de l'ICOSI au 10 rue Cambacérès 75008 Paris.

Ainsi, indépendamment du projet de rapprochement des deux structures, plusieurs décisions ont donc été prises pour favoriser la continuité du projet associatif de l'ADER-RIED.

Perspectives 2016

Suite à ce rapprochement avec l'ICOSI, l'ADER-RIED en conformité avec ses objectifs, a entrepris le dépôt auprès de l'AFD de la Note d'Initiative des ONG (NIONG) relative au projet d' « Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Coopératif Agricole », qui se déroulera au Bénin et au Sénégal sur une période de 3 ans.

L'association entend également poursuivre ses activités avec le dépôt en 2016 de la phase 2 du projet relatif au « Renforcement des capacités des Coopératives d'Habitat » dont la phase 1 a été réalisée au Mali et Sénégal.

Pour l'ensemble de ces projets, une stratégie globale de co-financement a été établie et sera mise en application en 2016.

CONCLUSION

Conformément aux décisions prises lors des dernières Assemblées générales de l'association, les équipes de l'ADER-RIED ont donc construit les conditions de la pérennité des projets mis en place.

Afin de poursuivre son objet principal, à savoir favoriser le développement de projets ESS au Sud, il est aujourd'hui primordial de créer des alliances avec des acteurs de terrain, tant au Nord qu'au Sud. Cette alliance d'acteurs partageant la vision d'un développement économique inclusif, démocratique et durable constitue les conditions du rapprochement avec l'ICOSI.

Elle justifie également pleinement la volonté affirmée de travailler avec nos partenaires spécialistes des domaines sur lesquels l'association est aujourd'hui le plus présent, à savoir l'agriculture familiale et l'habitat. Les équipes de l'association ont également travaillé à la mise en place d'un projet sur le développement de l'agriculture familiale au Bénin et au Sénégal. Ce projet qui s'est construit en étroite collaboration et avec le soutien des associations CUMA Bénin Aquitaine et de l'AVEM a donné lieu à un dépôt auprès de l'AFD en mai 2016.

L'année 2016 constitue donc une année cruciale dans la vie de l'association, année qui devra permettre d'engager l'ADER-RIED dans de nouveaux projets avec l'appui de nos partenaires.